

RÉUNION CONSEIL MUNICIPAL 9 DECEMBRE 2025

Présents : PANNEQUIN Bernard, GUILLOT Jean-Michel, ANJORAN Caroline, RANVAL Lionel, GAUTHIER Thierry, RANDUINEAU Guillaume, THEVENOT Didier.

Absents : COULLON Jeannine, MONTREAU Déborah.

Secrétaire de séance : GAUTHIER Thierry

1/ Approbation du procès-verbal de la réunion du 4 novembre 2025

Le procès-verbal de la réunion du 4 novembre 2025 est approuvé

2/ Révision du loyer d'un logement communal (délibération 2025_37)

Le loyer du logement situé 9 rue de l'Église est révisé chaque année au 1^{er} janvier, conformément à l'IRL de l'INSEE. L'augmentation du loyer représente 1,04% cette année portant le loyer à 582,04€ + 7,35€ de provision ordures ménagères soit 589,39€.

Vote : à l'unanimité

3/ Extension du périmètre et retrait d'une commune du syndicat de vidéoprotection (délibération 2025_38)

Le Comité Syndical de Vidéoprotection du Loir-et-Cher, par délibération du 12 novembre 2025, a décidé d'approuver l'extension du périmètre aux communes de Couddes, La Ferté Imbault, Monthou-sur-Cher, Nourray, Pierrefitte-sur-Sauldre, Rilly-sur-Loire et de retirer du périmètre la commune de Lassay-sur-Croisne.

La commune de Saint-Bohaire, comme toutes les communes membres du Syndicat Intercommunal de Vidéoprotection, doit délibérer sur cette extension.

Vote : à l'unanimité

4/ Révision des tarifs communaux

CONCESSIONS CIMETIERE pour l'année 2026 (délibération 2025_39)	2026
Concession de 2 m ² (50 ans)	600,00 €
Concession de 2 m ² (30 ans)	450,00 €
Case au columbarium (30 ans, plaque fournie)	530,00 €
Plaque au jardin du souvenir	70,00 €

Vote : à l'unanimité

LOCATION DE LA SALLE DES FETES pour l'année 2027_(délibération 2025_40)	2027
Tarif de location pour le week-end pour les habitants de la commune	420,00 €
Tarif de location pour le week-end pour les personnes habitant hors commune	620,00 €
Tarif de location pour 1 jour en semaine	230,00 €
Tarif de location pour 1 demi-journée en semaine	115,00 €
Tarif de location pour 1 jour férié en semaine	340,00 €
Consommation électrique	0,35 cts/KwH

Vote : à l'unanimité

TARIF DU REPAS À LA CANTINE pour l'année 2026 (délibération 2025_41)	2026
Prix du repas enfant	4,10 €
Prix du repas adulte	7,30 €

Vote : à l'unanimité

TARIFS DE LA GARDERIE PERISCOLAIRE pour l'année 2025 (délibération 2025_42)	2026
Tarif hebdomadaire pour le 1er enfant (si l'enfant est présent 3 fois/semaine minimum)	10,40 €
Tarif hebdomadaire pour le 2ème enfant (si l'enfant présent 3 fois/semaine minimum)	8,40 €
Tarif hebdomadaire pour le 3ème enfant (si l'enfant présent 2 fois/semaine minimum)	6,30 €
Garderie occasionnelle	3,50 €

Vote : à l'unanimité

5/ Avis sur le projet de modification de droit commun n°1 du PLUi d'Agglopolys (délibération 2025_43)

Après étude de la notice et des pièces du dossier, le conseil municipal émet un avis favorable à la modification de droit commun n°1 du PLUi.

Vote : à l'unanimité

6/ Proposition devis vérification des poteaux incendie (délibération 2025_44)

La précédente convention avec la SAUR étant arrivée à son terme, il convient de choisir un nouveau prestataire pour la vérification périodique et les réparations sur les poteaux incendie.

Proposition de l'entreprise ABC protection incendie de Mer : 460,20 € TTC/an pour la vérification des poteaux et bornes à incendie et rapport d'intervention (réparations non comprises). Vote : à l'unanimité

Par ailleurs, il est nécessaire d'installer un nouveau poteau incendie Rue de Vauvert. M. le Maire présente le devis reçu et précise que nous devons consulter le gestionnaire des réseaux d'eau (le SMAEP / La SAUR) avant d'envisager les travaux. Une réunion du SMAEP étant prévue le 11 décembre, les délégués y présenteront le sujet.

7/ Atelier communal : proposition de prêt (délibération 2025_45)

Le conseil municipal valide la proposition de prêt du Crédit Agricole.

Montant du financement : 127 000€ sur 15 ans au taux de 3,43% et prêt relai : 60 000€ au taux de 2,62% (prêt de 2 ans, le temps de recevoir les subventions DETR et DDSR, ainsi que le FCTVA), remboursable par anticipation.

Vote : à l'unanimité

8/ Questions diverses

- **Travaux dans le logement communal Rue du Lavoir Rez-de-chaussée** : le peintre a commencé les travaux. Un plombier est venu tester la chaudière, inutilisée depuis des années. Celle-ci étant irréparable, il est envisagé d'installer des radiateurs électriques. M. le Maire présente le devis reçu d'un montant de 10 642,22€ TTC. Ce devis sera inscrit au budget 2026.
- La VMC et le chauffe-eau du **logement communal Rue du Lavoir 1^{er} étage** sont tombés en panne simultanément. Un plombier est intervenu en urgence pour remplacer le chauffe-eau (1 397,00€) et la VMC sera prochainement remplacée.
- M. le Maire a reçu un courrier du délégué militaire départemental qui cherche un partenariat sous forme de convention pour la **création de zones de manœuvre** permanente en terrain libre. La zone de manœuvre représente une dimension totale de 20 x 40 kms. Avis du conseil municipal : favorable.

9/ Comptes-rendus de réunions et commissions

- 07/11 : bureau communautaire
- 11/11 : cérémonie de commémoration et repas des ainés
- 12/11 : réunion SICOM 41 à Huisseau-sur-Cosson
- 13/11 : réunion France Services à La Chapelle-Vendômoise
- 27/11 : atelier PICS à Villebarou
- 27/11 : réunion sur la fermeture du réseau cuivre
- 27/11 : SIAB
- 02/12 : conseil communautaire
- 04/12 : suivi de la zone de Bel Air à Fossé
- 05/12 : cérémonie AFN à Fossé
- 05/12 : AG des associations
- Pays des Châteaux